Image not found or type unknown

Assignation par ma cousine Huissière de justice

Par **Laurent DROUET**, le **14/11/2018** à **14:40**

Bonjour,

J'ai reçu une assignation d'un huissier de justice.
Il se trouve que cette huissière est ma cousine (nos grands-parents respectifs étaient cousins germains).

Il me semble qu'elle n'aurait pas dû s'occuper de ce dossier me concernant, vu notre lien de parenté.

Quand est-il exactement sur le plan juridique?
Que dit la loi sur ce point?
Ai-je un recours possible?

Merci par avance pour vos réponses.

Bien cordialement,

Laurent.

Par **youris**, le **14/11/2018** à **15:12**

bonjour,
votre cousine, assez lointaine quand même, puisque vos grands parents étaient déjà cousins germains, est officier public et ministériel et je ne connais aucune disposition qui interdirait à cet huissier de justice de vous délivrer une assignation ou qui la rendrait nulle.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés